

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames GONNET, RENON et LYON, Messieurs VADOT, GROS, CHAUVEAUX, DUMAS et RICHAUD.

Absents excusés : Monsieur RAPHAELIAN.

Convocation et affichage : 29/04/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8

Objet : AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE POUR UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET UNE DECLARATION D'INTERET GENERAL RELATIVES AU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU SISTERONNAIS-BUËCH (CCSB) ET JABRON-LURE-VANÇON-DURANCE (CCJLVD)

Monsieur le Maire informe les conseillers que les communes de communes Jabron-Lure-Vançon-Durance et Sisteron-Büech ont prévu des travaux d'entretien de leurs cours d'eau respectifs.

Pour ces travaux il est nécessaire de faire une demande d'autorisation environnementale et une déclaration d'intérêt générale, cette dernière étant soumise à une enquête publique.

Chaque conseil municipal concerné par ces travaux doit donner un avis sur ces travaux.

Monsieur le Maire explique aux conseillers que ces travaux seront réalisés sous la direction du SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance) avec lequel les deux communautés de communes ont conventionné.

Ces opérations ont pour objectif de permettre un libre écoulement des eaux des différentes rivières, ils contribuent à atténuer les conséquences des crues.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **donne un avis favorable aux travaux présentés ci-dessus.**
- **autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 14 mai 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

